

# REAFLETS

*Magazine municipal de la Ville de Saint Bonnet de Mure*

## Être éco-citoyen : les bonnes pratiques

**DIMANCHE  
20 JANVIER A 11H**  
Vœux du Maire  
à la population  
Halle des Sports N°1



# Sommaire



## Changer notre ville

Un nouveau parking au groupe scolaire Chat Perché  
L'aménagement de la place du Paleyron  
Une nouvelle délégation pour l'eau potable



## Vie de la commune

Les festivités de fin d'année  
Faire respecter les droits des enfants  
Les nouveaux élus du CME  
La programmation culturelle 2019  
L'agenda de la piscine et de la médiathèque intercommunales



## 5 Être éco-citoyen au quotidien



## Reflets muros

Le SEL de Mure  
Le jumelage en rencontres



## Zoom sur

La commémoration du centenaire de l'Armistice de 1918



## Environnement

La lutte contre la prolifération des moustiques tigres  
L'interdiction de brûler les déchets verts



## Rendez-vous muros

Le calendrier culturel et festif  
**Le samedi 6 avril, c'est la Journée de l'environnement.nette !**

## Numéros utiles

- 18** Pompiers
- 17** Police ou 112 à partir d'un portable
- 115** SAMU social
- 119** Enfance maltraitée
- 3919** Violences conjugales
- 3977** Maltraitance personnes âgées

Vous rencontrez des difficultés familiales, de santé, financières : le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) peut vous accompagner :

**04 78 40 99 62**

[ccas@saintbonnetdemure.com](mailto:ccas@saintbonnetdemure.com)

Drogues info service :

**0 800 23 13 13**

Sida info service :

**0 800 840 800**

Police municipale :

**04 78 40 96 14**

Maison médicale de l'Est Lyonnais (18 rue de la République à Décines) :

**04 72 33 00 33**

Le cabinet médical de l'aéroport (niveau 0, Terminal 2) : consultations sans rendez-vous, tous les jours de 0 à 23h.



### Mairie

34, avenue de l'Hôtel de Ville  
69720 Saint Bonnet de Mure

Tél. : 04 78 40 95 55

Fax : 04 78 40 83 65

[www.saintbonnetdemure.com](http://www.saintbonnetdemure.com)

[mureinfocitoyen@saintbonnetdemure.com](mailto:mureinfocitoyen@saintbonnetdemure.com)

[saintbonnetdemure.com](http://saintbonnetdemure.com)

Les horaires d'ouverture :

- lundi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 19 h,
- mardi, mercredi et jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30,
- vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30.

Ville de Saint Bonnet de Mure

Directeur de la publication : Jean-Pierre Jourdain. Responsable de la publication : Patrick Fiorini  
Rédacteur en chef : Anne Benzi. Comité de rédaction : Gisèle Chollier, Virginie Mas et Gérard Evangelista

Réalisation : Micro 5 Lyon 04 37 85 11 22. Photographies : François Boisjoly, Ville de Saint Bonnet de Mure.

Imprimé sur du papier fabriqué dans des usines qui travaillent selon les normes de respect de l'environnement et de développement durable les plus élevées (ISO 14001, EMAS) et avec des encres végétales.





## Chères Muroises, chers Murois,

**E**n ce début d'année, je vous présente tous mes vœux de santé, de joie et de prospérité, tant pour vous-même que pour vos proches. Que cette année 2019 voie se réaliser tous vos projets.

Au nom du Conseil municipal, je souhaite également partager avec vous tous, les projets et les ambitions à venir qui vont structurer notre commune. Mon vœu le plus cher étant de continuer à faire avancer Saint Bonnet de Mure, en privilégiant l'écoute, le dialogue, la proximité et l'intérêt général.

J'invite d'ailleurs toutes les forces vives de la commune à s'investir à nos côtés pour construire une ville au sein de laquelle chaque Murois sera heureux de vivre.

Pour cela, notre action doit garantir entre autres la préservation de notre cadre de vie, de notre tranquillité publique et de notre bien vivre ensemble.

« Que cette  
année 2019  
voie se réaliser  
tous vos projets. »

C'est pourquoi, vous trouverez au cœur de ce numéro, les gestes simples et utiles à mettre en œuvre au quotidien, pour protéger notre environnement et devenir de véritables éco-citoyens. En effet, la préservation de notre qualité de vie est l'affaire de tous. Vous le savez, aujourd'hui, il devient plus qu'urgent de se mobiliser en faveur de notre planète. Pays ou villes, élus ou citoyens, nous devons agir.

Vous pourrez aussi découvrir dans ce numéro de janvier, notre agenda culturel et festif 2019. Ces différents rendez-vous rythment allègrement la vie de notre commune et contribuent indéniablement à développer les liens entre tous les Murois. Alors, n'hésitez pas à profiter de ces instants précieux.

Je vous renouvelle mes vœux les plus sincères pour cette nouvelle année et je vous invite à la cérémonie des vœux à la population, qui se déroulera le dimanche 20 janvier à 11 heures à la halle des sports n° 1. L'occasion d'échanger et de profiter, en toute simplicité, d'un temps convivial.

Cordialement,

Jean-Pierre JOURDAIN,  
Maire de Saint Bonnet de Mure

**DIMANCHE  
20 JANVIER A 11H  
Vœux du Maire  
à la population  
Halle des Sports N°1**



## Un nouveau parking à Chat Perché

Un parking de 23 places, avec une place adaptée pour les personnes à mobilité réduite (PMR), a été créé à proximité du groupe scolaire (un portillon de service donne accès directement à l'école). Il est destiné en priorité aux enseignants et au personnel municipal pour libérer les places de stationnement les plus proches de l'accès à l'école pour les familles.

En parallèle, la continuité du cheminement piétons depuis le secteur de la Croze jusqu'au centre-ville a été améliorée et l'espace de jeux pour les enfants est maintenu dans le parc.

**Coût global de l'aménagement : 100 000 euros TTC.**



## Création d'une voirie à proximité du bassin de rétention sous La Côte

La réalisation d'une nouvelle voirie, bordée d'une voie réservée aux modes doux, va débiter. Elle permettra d'accéder à un nouveau parking de 58 places qui sera utilisé lors des diverses manifestations municipales ou associatives au complexe sportif et pour l'installation à venir d'équipements dans le secteur. La voie et le parking seront éclairés avec une possibilité de commande en fonction des besoins. |



## Installation de 7 caméras de vidéosurveillance supplémentaires

4 nouveaux secteurs seront prochainement équipés de caméras : l'entrée du parc du Château, les abords de l'église, la rue du Plâtre et le chemin de la Fouillouse. Ces caméras viennent compléter et améliorer le dispositif existant. Investissement à hauteur de 70 000 euros TTC. |

## Le règlement local de publicité révisé



Par délibération en date du 5 juillet 2018, le Conseil municipal a prescrit la révision du

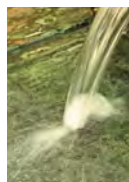
règlement local de publicité, des enseignes et pré-enseignes sur tout le territoire communal, pour le mettre en conformité avec le règlement national de publicité, dès 2020. Établi sur la base du code de l'Environnement, ce document vise à concilier liberté d'affichage et protection du cadre de vie.

Une réunion publique est prévue prochainement. Un registre de remarques est consultable aux services techniques aux jours et heures d'ouverture au public. Renseignements au 04 78 40 99 58. |

## Une nouvelle délégation pour l'eau potable

Après une consultation publique, la Municipalité a renouvelé sa délégation de service public pour la distribution de l'eau potable. Véolia est la société qui assurera ce service pour une durée de 9 années (du 1<sup>er</sup> janvier 2019 jusqu'au 31 décembre 2027).

À noter, le déploiement de compteurs permettant le relevé à distance pour une alerte rapide en cas de suspicion de fuite. Par ailleurs, des travaux de renouvellement de conduites seront programmés afin d'améliorer le réseau communal. |



## La place du Paleyron aménagée

L'urbanisation de ce secteur se poursuit avec l'aménagement de la place afin de garantir la continuité de la piste cyclable entre la rue du Forgeron et le chemin de la Planta et d'offrir 8 places de stationnement supplémentaires à proximité du centre-ville. Ce chantier fait suite à la mise en place d'un point d'apport volontaire (PAV) enterré au début de la rue du Forgeron.

Coût de l'aménagement : 25 000 euros TTC.





*« Nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants. »  
Antoine de Saint-Exupéry*

## Être éco-citoyen au quotidien

*L'éco-citoyenneté, c'est reconnaître et prendre en compte la portée écologique de tous ses gestes quotidiens. C'est une façon de se conduire et de consommer. Parce que chaque geste compte pour préserver notre environnement, il est indispensable d'agir. Ainsi, nous pouvons améliorer notre qualité de vie en préservant la qualité de notre environnement et participer à la protection de notre planète donc à celle des générations futures.*



## Être éco-citoyen à la maison

**N**ous avons besoin d'énergie pour nous chauffer, nous éclairer, nous laver, cuisiner, ou faire fonctionner les multiples appareils qui facilitent notre vie, améliorent notre bien-être ou occupent nos loisirs. Ces consommations énergétiques ne sont pas sans effets sur notre environnement.

**En prendre conscience est important, en limiter les impacts est primordial.**



J'UTILISE DES ÉCO-RECHARGES



JE CHOISIS DE LA VAISSELLE RÉUTILISABLE



JE FAIS RÉPARER MES APPAREILS



JE LOUE DES OUTILS



JE FAIS RÉPARER CE QUI PEUT L'ÊTRE



## Les éco-gestes pour réduire sa facture d'électricité

**Baissez votre chauffage d'1°**

>> 7% de consommation énergétique : 19° dans les pièces à vivre et 16° dans les chambres, c'est bon pour la santé, le porte-monnaie et l'environnement.

**Baissez votre chauffage quand vous vous absentez plusieurs jours.**

**Purgez régulièrement les radiateurs.**

**Fermez les portes des pièces peu chauffées.**

**Dégivrez votre réfrigérateur**

>> évite une surconsommation.

**Lavez votre linge à 30° >> 3 fois moins d'énergie qu'un lavage à 90°.**

**Privilégiez le programme "Éco" du lave-vaisselle >> jusqu'à - 45% d'électricité consommée par rapport à un programme intensif et profitez des heures creuses.**

**Nettoyez régulièrement la grille arrière du réfrigérateur.**

**Éteignez les veilles audio et informatiques dès que possible (utilisez des multiprises à interrupteur).**

**Privilégiez les appareils électroménagers et audiovisuels les mieux classés (A+++).**

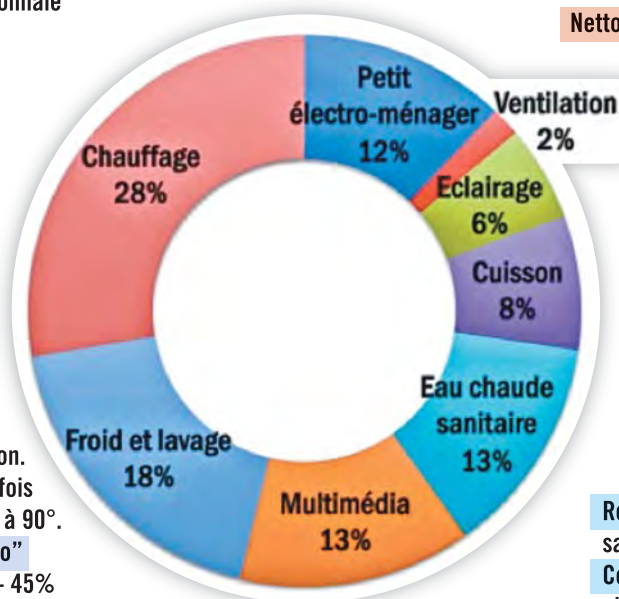
**Nettoyez et dépeusérez les grilles de ventilation.**

**Pensez à éteindre la lumière et profitez de la lumière naturelle. Utilisez des ampoules LED, qui consomment peu d'électricité et éclairent pendant 40 000 heures environ.**

**Couvrez les casseroles pendant la cuisson.**

**Réglez les températures de l'eau chaude sanitaire 55-60°.**

**Coupez votre cumulus si vous vous absentez plusieurs jours.**



Répartition moyenne de l'usage de l'électricité par les ménages en France (source RTE et ADEME)

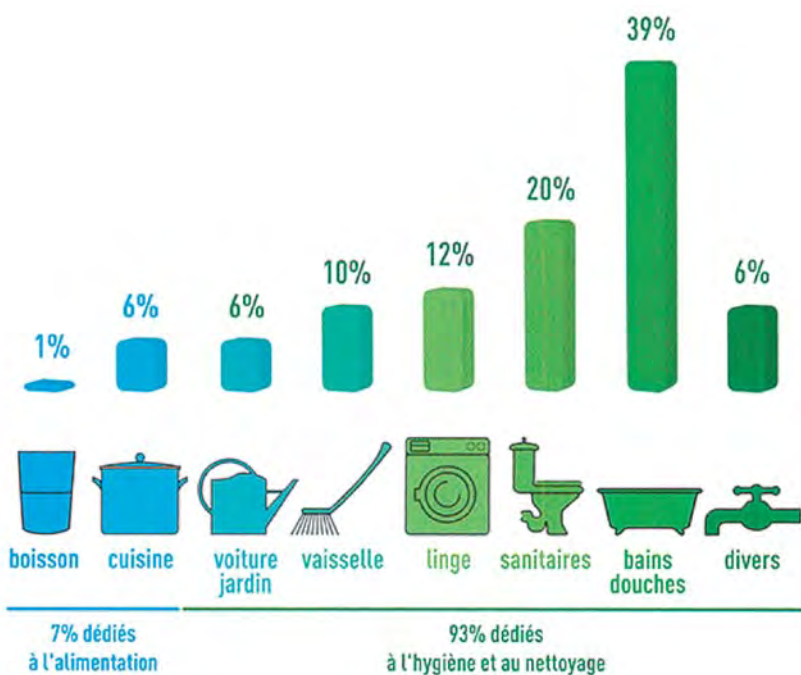


## Zoom sur...

En France, 60 % de l'eau potable provient des eaux souterraines et 40 % des eaux de surface (rivières, lacs, fleuves). Il est donc essentiel de préserver leur qualité. Chaque personne consomme en moyenne 150 litres d'eau potable par jour. Nous l'utilisons pour la boisson, la cuisine, la toilette, la lessive, la vaisselle, l'arrosage du jardin, le lavage de la voiture... Il faut également ajouter les fuites et le gaspillage d'eau.



## Les éco-gestes pour réduire sa consommation d'eau



Répartition moyenne des usages domestiques de l'eau par les ménages en France (Source Ministère de l'Écologie et du Développement Durable)

- Privilégiez les robinets mitigeurs ou installez des mousseurs sur les robinets (économie 10%).
- Préférez les douches aux bains (économie de 100 à 1000 litres d'eau).
- Repérez les fuites et réparez-les rapidement (un robinet qui fuit peut consommer jusqu'à 120 l d'eau par jour).
- Évitez de laisser couler l'eau inutilement (un robinet ouvert = 12 l d'eau par minute).
- Privilégiez le lave-vaisselle bien rempli (consommation 10 l d'eau) à la vaisselle à la main (40 l d'eau).
- Remplissez complètement votre lave-linge avant de l'utiliser et privilégiez les programmes "Éco".
- Privilégiez les cycles courts à basse température voire à froid.
- Privilégiez les appareils électroménagers les mieux classés (A+++).
- Récupérez l'eau de pluie pour arroser votre jardin ou vos plantes intérieures.
- Lavez votre voiture dans une station de lavage, équipée d'un circuit d'évacuation des produits (économie 200 l d'eau).



Une douche de 15 minutes avec une pomme de douche standard peut nécessiter jusqu'à 255 l d'eau ! Réduire le temps de douche à 5 minutes permet de faire une économie de plus de 170 l d'eau chaude. Il est également possible de se munir d'une pomme de douche à débit réduit ce qui peut diminuer le débit de près de 40 % sans perte de pression.



## Les éco-gestes dans notre jardin

Pratiquez le "zéro phyto" et bannissez les produits chimiques.

Arrosez au pied des plantes le soir ou utilisez le goutte à goutte.

Récupérez et utilisez l'eau de pluie.

Paillez le sol pour limiter la pousse des mauvaises herbes et adoptez l'arrachage plutôt que les herbicides.

Certains insectes prédateurs (coccinelles) et des associations de plantes sont de bons alliés pour les jardiniers.

Installez nichoirs, maison à insectes et divers abris utiles à la petite faune.

Le compost maison limite l'emploi d'engrais.

N'arrosez pas votre pelouse qui reverdira au retour des pluies.

Privilégiez la plantation de haies champêtres bénéfiques à la faune auxiliaire et/ou d'arbustes fournissant des baies aux oiseaux.

Jardinez si possible sans bêcher pour éviter de perturber l'écosystème du sol et préserver sa fertilité.



« Les jardins des particuliers occupent 1,5 % du territoire métropolitain. »



### Zoom sur...

Le jardin écologique est un mode de culture en faveur de l'environnement et de la biodiversité. Cela consiste à adopter des techniques de jardinage respectueuses, à favoriser une grande diversité de végétaux et à préserver ou créer des lieux d'accueil pour la faune. Les engrais de synthèse et les produits phytosanitaires sont dangereux pour l'utilisateur, polluent les sols et les eaux. Ils sont rarement indispensables.

### Vous souhaitez cultiver un jardin potager bio ?

L'association "Les jardiniers muros" vous propose un espace et des conseils adaptés en toute convivialité.

Contact : 06 05 27 56 11 • [camille.max@cegetel.net](mailto:camille.max@cegetel.net)



### Être éco-citoyen, c'est aussi :

Bien gérer ses déchets (réduire, trier et recycler) ; privilégier les transports en commun, le covoiturage, la marche à pied ou le vélo pour les petits trajets ou en ville ; choisir les circuits courts et la consommation locale, acheter en vrac, utiliser les énergies renouvelables, effectuer les travaux d'isolation nécessaires...



### Point de vue

Florence Artolle, adjointe au Maire, Martine Pinton et Michel Jeannot, conseillers municipaux, les 3 élus référents du "groupe projet Agenda 21"

Depuis 2015, élus et citoyens travaillent ensemble pour identifier les actions à mettre en place afin d'agir de manière éco-responsable. Adapter notre mode de vie et nos pratiques de consommation, en faisant évoluer nos comportements et sensibiliser chacun d'entre nous au développement durable, tels sont les objectifs de l'Agenda 21. Notre plus belle récompense serait que tous les citoyens intègrent cette démarche dans leur quotidien. La protection de notre planète est un enjeu primordial car nous n'avons pas de planète de rechange.





## Place aux festivités

*Comme traditionnellement, la fin d'année a rimé avec la Fête des Lumières et le rendez-vous gourmand du marché de Noël. Deux manifestations municipales particulièrement prisées par les habitants.*

Friandises, lumignons, défilé aux flambeaux des sapeurs-pompiers, embrasement de l'Hôtel de ville, chocolat et vin chauds, marrons grillés et sourires ! Cette année encore, les Murois ont largement répondu présent à l'invitation de la Municipalité et ont pleinement profité de cette grande **soirée festive du 8 décembre.**

Quelques jours après, les samedi 15 et

dimanche 16, ils avaient rendez-vous places Ferlet et Bonin pour **le marché de Noël gastronomique.** L'occasion de découvrir des produits du terroir et de faire un voyage des saveurs : saumon, escargots, huîtres, charcuterie corse, spécialités orientales et réunionnaises, vin, champagne, bière... Les enfants se sont également régalés avec la venue du Père-Noël. |





## En route pour la maternelle



Si votre enfant est né en 2016, vous pouvez retirer un dossier d'inscription pour la maternelle dès le 7 janvier 2019. Cette démarche permet au Pôle Enfance Jeunesse d'anticiper la prochaine rentrée scolaire et de veiller à une bonne répartition des élèves entre les écoles Chat Perché et Vercors afin d'anticiper d'éventuelles fermetures de classes.

Renseignements et inscriptions pour la rentrée 2019-2020 à Mure Info Citoyen (accueil de la Mairie) : 04 78 40 95 55  
mureinfocitoyen@saintbonnetdemure.com

## La course en tête

Le 18 octobre dernier, nos petits sportifs des groupes scolaires Chat Perché et Vercors ont pris le départ du traditionnel cross des écoles, qui se déroulait à Saint Laurent de Mure.

Les élèves murois, des classes de maternelle et de l'élémentaire, se sont brillamment illustrés pour cette édition 2018. En effet, ils ont rapporté de nombreux trophées. Félicitations à tous les participants !



## Une balade à votre goût



Notre centre-ville s'est animé le samedi 6 octobre dans le cadre de la 3<sup>e</sup> édition de la Balade du Goût. Elle a réuni une dizaine de commerçants murois qui a fait découvrir ses spécialités culinaires à plus de 300 personnes.

Cet évènement avait lieu en même temps que l'ouverture de la Semaine commerciale, avec entre autres une exposition de voitures anciennes.

La nouvelle association, le SEL de Mure (présentation en page 13), était également présente et a proposé une dégustation de soupe de courges, issues des potagers des écoles de la commune.



Les Murois et les habitants des communes environnantes ont particulièrement apprécié cette belle journée et la Municipalité remercie les commerces, associations et personnes participantes.



## Les nouveaux élus du CME



À l'issue des élections d'octobre dernier, les 16 jeunes élus ont été accueillis par Monsieur le Maire pour la séance d'installation du Conseil Municipal des Enfants, le mercredi 14 novembre, en Mairie. Au cours de leur mandat d'un an, ils vont initier divers projets d'intérêt général, en lien avec la Municipalité.

- **Vercors** : Touihri Noha, Al Austoiny Bassel, Fernandes Camille, Charbonnier Naël, Martin Camille, Tonione Jimmy, Al Austoiny Dani, Kurt Bédia.
- **Chat Perché** : Reynard Lucie, Magniere Antoine, Oudin Raphaël, Genevois Vadim, Marin-Brown Layla, Munoz Martin, Dobrowolski Zoé, Ragu Zoé.

## Faire respecter les droits des enfants

Les agents communaux intervenant auprès des enfants (ATSEM, animateurs, agents d'entretien...) ont bénéficié d'une sensibilisation à la maltraitance. Cette formation a été dispensée par des bénévoles d'"Enfance et Partage", association dont l'objectif principal est de faire respecter les droits des enfants. Les bénévoles ont utilisé l'outil support P.R.E.S.A (Prévenir, Repérer, Écouter, Signaler et Agir), qui donne la définition de la maltraitance, identifie les différents types ainsi que les signaux d'alerte. Il informe également sur les circuits administratifs et judiciaires, les niveaux et outils d'intervention et de signalement.





## La programmation culturelle 2019

*Une fois de plus, la Municipalité vous invite à un voyage culturel et festif, ponctué de découvertes et d'échanges. Il y en a pour tous les goûts !*

### "Nancy Rose" Spectacle musical



Nancy Rose et Pitt Jam, 2 musiciens qui sont réunis autour d'une même

passion : la musique des années 1950 et 1960. Ils vous proposent un spectacle entraînant où les tubes s'enchaînent. Profitez d'un voyage dans le temps qui vous fera chanter et danser.

**Samedi 9 février à 20h30, Charpenterie**  
**Tarif : 5 euros. Ouverture de la billetterie à Mure Info Citoyen, en Mairie, du 7 janvier au 7 février ou sur place en fonction des places disponibles.\***



**Salon du chocolat**  
**Dimanche 10 mars, de 11h à 18h, Charpenterie.**  
**Entrée libre**

### "Conseil de classe" - Théâtre



Un professeur est seul dans sa salle de classe, c'est l'occasion pour lui de dire à ses élèves ce qu'on ne se risque jamais à leur dire. Filant avec poésie la métaphore du dompteur de fauves, la salle de

classe se transforme progressivement en chapiteau de cirque. Une création de la compagnie La Gueule ouverte, texte et jeu de Geoffrey Rouge-Carrassat.

**Samedi 16 mars, halle des sports n° 1 / Tarif : 5 euros. Ouverture de la billetterie à Mure Info Citoyen, en Mairie, du 11 février au 14 mars ou sur place en fonction des places disponibles.\***

### Barbara Furtuna - Voix corses

Avec plus de 1 000 concerts un peu partout dans le monde, l'ensemble Barbara Furtuna est devenu, en 15 ans d'existence, incontournable sur la scène vocale. Le quatuor reste fidèle à l'esprit du chant corse tout en le revisitant grâce à des compositions originales.

**Samedi 13 avril à 20h30, église**  
**Tarif : 5 euros. Ouverture de la billetterie à Mure Info Citoyen, en Mairie, du 11 mars au 11 avril ou sur place en fonction des places disponibles.\***



© Pierrick Guidou



### Fête de la musique

2 scènes et de la musique pour tous : pop rock, chanson française, metal... Intermèdes assurés par des associations sportives et de danse.

**Vendredi 21 juin, à partir de 20h, places Ferlet et de l'Ancienne Mairie**



### Soirée du 13 juillet

Bal populaire et feu d'artifice

**Samedi 13 juillet, à partir de 21h, parc de l'Hôtel de Ville**

### Balade du Goût

4<sup>e</sup> édition

**Mi-octobre (un samedi), en lien avec des commerçants du centre-ville**



### "Calle Alegria" - Concert

Pop, groove et électro, la musique de Calle Alegria, groupe composé de 4 artistes dont 2 ayant l'espagnol pour



© Antoine Quereuil

\* Contact et renseignements : 04 78 40 95 55  
 mureinfocitoyen@saintbonnetdemure.com

langue maternelle, se révèle actuelle et puissante mais laisse également apparaître une générosité communicative.  
**Samedi 5 octobre à 20h30, halle des sports n° 1 - Tarif : 5 euros. Ouverture de la billetterie à Mure Info Citoyen, en Mairie, du 4 septembre au 3 octobre ou sur place en fonction des places disponibles.\***



### Fête des Lumières

Rendez-vous en Mairie pour la traditionnelle

distribution de friandises et bâtonnets lumineux aux enfants, suivie du défilé aux flambeaux des sapeurs-pompiers, de l'embrasement de l'Hôtel de ville et de la dégustation de marrons grillés, chocolat et vin chauds.

**Dimanche 8 décembre, à partir de 18h30, centre-ville**



### Marché de Noël gastronomique

Nombreux stands de produits de saison et présence du

Père-Noël pour les enfants.

**Samedi 14 et dimanche 15 décembre, en journée, places Bonin et Ferlet**

### Spectacle de Noël - Jeune public

(Programmation en cours)

**Samedi 21 décembre à 17h30, halle des sports n° 1 - Tarif : 5 euros. Ouverture de la billetterie à Mure Info Citoyen, en Mairie, du 18 novembre au 19 décembre ou sur place en fonction des places disponibles.\***

### Le kiosque en concerts\*

En 2019, la Municipalité renouvelle la programmation et vous invite à différents concerts sous le kiosque. Gratuits, ils ont lieu un vendredi soir par mois, de 20h à 22h, d'avril à octobre. Un moment de détente et de partage pour tous les amateurs de musique. (Programmation en cours d'élaboration).





### Plongez dans le grand bain

Aquafit, aquabody, aquamix, aqualegs... Venez découvrir et pratiquer occasionnellement ou régulièrement les activités proposées par la piscine intercommunale (nombreux créneaux dans la semaine). Un bon moyen pour rester ou vous remettre en forme !

Pour les familles, 2 rendez-vous incontournables : les bébés nageurs pour initier votre enfant (5 mois à 3 ans) aux plaisirs de la baignade (les samedis matin) et le jardin aquatique pour un apprentissage "doux" des enfants de 3 à 6 ans (les mercredis et samedis matin). Si vous voulez vaincre votre peur de l'eau, un stage sera organisé en avril pendant les vacances de printemps (dates à déterminer). S'adressant aux personnes ayant une grande appréhension de l'eau, il est encadré par 2 éducateurs très impliqués, dans une ambiance calme, pour trouver ou retrouver les bienfaits de l'eau. N'hésitez pas à vous renseigner et à exposer votre cas.

Enfin, par ces temps froids, venez vous réchauffer et vous relaxer au hammam (aux horaires d'ouverture de la piscine). Pour information, les bassins ludique et sportif seront en vidange technique au cours des vacances scolaires de février.

Tél. 04 72 48 63 46 - [www.simurois.fr](http://www.simurois.fr)

## Médiathèque intercommunale : à vos agendas !



• **Vendredi 25 janvier à 20h** : conférence sur Jean Dujardin par Fabrice Calzettoni, responsable pédagogique de l'Institut Lumière (pour adolescents et adultes).

• **Samedi 2 février** : l'Heure du conte, 2 séances : 10h15 pour les 4-6 ans et 11h pour les 7 ans et +.

• **Lundi 18 février** : ateliers "jeux vidéo" pour les adolescents (2 séances : 9h30-11h30 et 13h30-15h30).

• **Lundi 25 février de 13h30 à 15h30** : atelier "Cinaimant", initiation au cinéma pour les adolescents.

• **Vendredi 1<sup>er</sup> mars** : atelier Jeux de société pour les adolescents (2 séances : 9h30 et 13h30).

• **Lundi 4 et mardi 5 mars** : rencontre-dédicaces avec Annelise Heurtier, auteure jeunesse, en partenariat avec le collège Lachenal.



• **Vendredi 8 mars à 20h** : spectacle "Papa" par Alain Chambost (tout public dès 6 ans).

• **Vendredi 29 mars à 20h** : conférence sur le cinéma anglais par Fabrice Calzettoni (pour adolescents et adultes).

• **Samedi 30 mars** : l'Heure du conte, 2 séances : 10h15 pour les 4-6 ans et 11 h pour les 7 ans et +. |

**Toutes les animations sont gratuites et sur inscriptions à la médiathèque intercommunale.**  
Tél. 04 78 40 75 82  
[bibliolmurois@simurois.fr](mailto:bibliolmurois@simurois.fr)  
[www.simurois.fr](http://www.simurois.fr)

## Roulez électrique avec la navette

En ce début d'année, la navette muroise adapte ses horaires aux besoins des usagers. Elle circule désormais les mardis après-midi et jeudis matin. Gratuite, la navette électrique est ouverte à tous. N'hésitez pas à l'emprunter pour faire vos courses en centre-ville, sur le marché, dans la zone commerciale du Chanay ou pour vous rendre à différents rendez-vous, au CALM, au cimetière... Les nouveaux horaires sont disponibles à l'accueil de la Mairie ou sur [www.saintbonnetdemure.com](http://www.saintbonnetdemure.com) - Renseignements cars Berthelet : 04 78 90 36 46.



## Les colis de Noël

Claude Marchal, adjointe au Maire déléguée aux seniors, Gisèle Chollier, adjointe déléguée à l'Éducation, et Lydie Da Cruz, conseillère municipale, ont accueilli, en Mairie, nos seniors âgés de 70 ans et plus. Au total, 450 colis ont été distribués lors des 2 permanences de décembre.



## Des ateliers pour préserver sa santé

Dans le cadre de la Semaine Bleue 2018, une action en faveur du bien vieillir a été proposée à nos seniors par le CCAS, en partenariat avec l'Ufolep et les caisses de retraite. Au programme, des conseils autour de la nutrition (4 séances) et du sport (marche nordique : 2 séances) pour être ou rester en forme ! Le bilan de cette opération est positif avec en moyenne un groupe de 10 personnes sur les 6 séances. Les retraités ont activement participé et les échanges ont été nombreux. |



## Téléthon 2018

Cette édition a été organisée à l'initiative du Syndicat Intercommunal Murois (SIM) via la piscine intercommunale et les 2 associations A.S Mure Natation et L'Embellie Bulle, le 8 décembre dernier. Les différentes animations ont permis de récolter 1 275 euros de dons. Un grand merci aux organisateurs et à tous les participants. |



## Un SEL pour développer des relations sociales de proximité

*La commune compte une nouvelle association, le SEL de Mure, dont les valeurs sont la solidarité, le partage, la convivialité et la réciprocité.*

Plus de 80 personnes avaient répondu présent à la réunion d'information du 14 septembre dernier, qui a acté la création de ce **Système d'Echange Local**. À ce jour, l'association regroupe une cinquantaine d'adhérents actifs et prêts à échanger des biens, des services, des savoirs et des savoir-faire, sans avoir recours à l'euro. La murette étant l'unité d'échange. Alors n'hésitez pas à rejoindre la communauté. |



**SEL de Mure - Président : Alain Basille - Trésorier : Georges Lajara**  
**Secrétaire : Christiane Goulet • Contact : sel.agenda21sbdm@gmail.com**  
 (En savoir plus, cf. Reflets n° 66, page 15)

## Le jumelage en rencontres

La traditionnelle rencontre d'automne entre les 2 communes jumelées et leurs comités de jumelage s'est déroulée en octobre dernier, près de Besançon. L'occasion de faire le bilan de l'année écoulée mais aussi d'évoquer les actions à venir en 2019 :

- la Semaine allemande du 22 au 26 janvier avec des interventions dans des classes de l'élémentaire Vercors et Chat Perché et au collège Lachenal ; la projection d'un film franco-allemand ouverte à tous les Murois,

- Des rencontres sportives entre cyclistes et club de pétanque,
- Des cours d'allemand,
- Une rencontre d'été pour les jeunes, à l'initiative de la municipalité de Hungen, ouverte à tous les enfants, étudiant ou non la langue allemande.

Contact : Hélène Branche, présidente du comité de jumelage murois, au 06 16 73 20 05 - jumelage.hungen@gmail.com



## Des noces de platine

Le samedi 6 octobre, madame Eveline et monsieur Alfred Botella ont renouvelé leur engagement d'il y a 70 ans, lors d'une cérémonie conviviale en Mairie, entourés de leur famille et de leurs amis. |



## Luttez contre la prolifération des moustiques tigres

Notre commune ainsi que de nombreuses communes du département du Rhône ont particulièrement été touchées par la présence de moustiques tigres en 2018. La Municipalité a pris contact à plusieurs reprises avec l'Entente Interdépartementale de Démoustication (EID) pour solliciter une intervention. Or, l'EID, en lien avec l'Agence Régionale de Santé (ARS), n'intervient que dans des conditions précises, dès lors qu'il existe un risque de contamination d'une maladie. En 2018, aucun signalement de virus n'a été effectué. **Il en ressort donc qu'il incombe à chaque particulier de prendre toutes les mesures nécessaires pour lutter contre la prolifération des moustiques tigres.** C'est pourquoi, dès le printemps, il vous est fortement conseillé d'adopter de bonnes pratiques pour limiter la ponte et l'éclosion des larves :

- supprimez ou videz régulièrement les petits récipients pouvant contenir de l'eau dans votre jardin,

- videz les vases et les soucoupes des pots de fleurs,
  - rangez à l'abri de la pluie tous les stockages pouvant contenir de l'eau (pieds de parasol, mobilier de jardin...),
  - prévoyez une pente suffisante pour que l'eau de pluie ne stagne pas dans les gouttières et curez-les,
  - couvrez les bidons de récupération d'eau de pluie,
  - entretenez votre jardin en débroussaillant ou en ramassant les fruits tombés et les déchets végétaux.
- Ces gestes simples réduiront efficacement le risque de présence des moustiques tigres à proximité de votre habitation. |

La commune a adopté une délibération en octobre 2018 afin d'intégrer l'arrêté départemental de démoustication. Des actions de prévention avec l'EID seront entreprises au printemps prochain pour continuer à sensibiliser les Murois sur les démarches à entreprendre.

## Le samedi 6 avril, c'est le nettoyage de printemps !

Rendez-vous à 9h, salle Ferlet, pour cette Journée de l'environnement.nette, organisée par la Municipalité en lien avec le SMND. À l'issue, un buffet campagnard sera proposé à chaque participant.  
Renseignements et inscriptions : 04 78 40 95 55 - mureinfocitoyen@sainthonnetdemure.com



### TRI

#### Un nouveau point d'apport volontaire installé



Le PAV, situé à proximité de la cantine de l'école élémentaire Vercors, est à la disposition des riverains depuis le mois d'octobre. Il comprend 2 bacs pour les ordures ménagères, un bac pour les emballages et un bac pour le verre. N'hésitez pas à l'utiliser dans votre quotidien.

### PRÉVENTION

#### Les risques d'intoxication au monoxyde de carbone



Chaque hiver, ce gaz toxique touche plus d'un millier de foyers et cause une centaine de décès. Il peut être émis par tous les appareils à combustion (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée...). Pour éviter les intoxications, suivez ces quelques recommandations :

- Avant l'hiver, faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel.
  - Toute l'année, aérez votre logement et veillez à une bonne utilisation des appareils à combustion.
  - N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière...
  - Si vous devez installer des groupes électrogènes, placez-les impérativement à l'extérieur des bâtiments.
- En savoir plus : [www.prevention-maison.fr](http://www.prevention-maison.fr)

### CADRE DE VIE

#### Un aménagement urbain



Des plantations d'arbres et de plantes vivaces ainsi que l'installation de bancs agrémentent désormais les cours de la Ferme et des Platanes. Ces ajustements complètent et achèvent les travaux de réaménagement des abords de l'Hôtel de ville.

### ENVIRONNEMENT

#### Le brûlage à l'air libre des déchets verts, c'est interdit !



La combustion à l'air libre de végétaux est une activité polluante. Outre la gêne pour le voisinage et les risques d'incendie, cette activité contribue à la dégradation

de la qualité de l'air et génère des conséquences sanitaires pouvant s'avérer graves. En cas de non-respect de cette interdiction, l'arrêté préfectoral prévoit une amende de 3<sup>e</sup> classe pouvant s'élever jusqu'à **450 euros**. Des solutions alternatives plus respectueuses de l'environnement existent : le compostage individuel, le broyage et le paillage ou l'apport en déchetterie. Alors, pensez à valoriser vos déchets verts.



## Saint Bonnet de Mure a commémoré la Grande Guerre

**À l'occasion du centenaire de l'Armistice, la Municipalité a rendu hommage aux Poilus de la Première Guerre mondiale à travers 3 événements mémoriels.**

Les célébrations ont débuté le samedi 10 novembre, à la Charpenterie, avec l'"Hommage aux Poilus", un spectacle musical de l'association chanssonnière la "Clé des chants", qui a fait revivre l'esprit de l'époque et des tranchées avec des chants militaires et des chansons réalistes ou fantaisistes.



Le dimanche 11 novembre à 9h, les cloches de l'église ont sonné à toute volée pour commémorer l'Armistice de 1918. Après le défilé, une foule nombreuse s'est retrouvée devant le Monument aux morts du parc du Château pour la cérémonie officielle, aux côtés de Monsieur le Maire, des élus, des membres de la FNACA, des sapeurs-pompiers, de la batterie fanfare, des jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants, des élèves des écoles Chat Perché, Vercors et du collège ainsi que de leurs enseignants. Après les discours et dépôts de gerbes, les enfants ont lu des lettres de Poilus, un poème de John Mc Crae, "Au champ d'honneur", et interprété les chansons "Le soldat" de Florent Pagny et de Michel Buhler.



Enfin, une exposition sur la Grande Guerre était présentée salle de la Chapelle, en Mairie, du 3 au 12 novembre, avec un éclairage sur l'organisation des secours aux blessés sur le front.

3 rendez-vous pour se souvenir, entretenir le devoir de mémoire et célébrer la victoire de la France.



**« À ceux dont les noms sont gravés sur notre monument aux morts et qui ont fait don de leur personne, nous devons souhaiter une paix universelle qui s'appuie sur nos valeurs républicaines, qui ont été les leurs et restent les nôtres : la liberté, l'égalité et la fraternité.**

**Que vive notre République et que vive la Paix ! »**

Extrait du discours prononcé par Monsieur le Maire le 11 novembre 2018.

### Les cérémonies

#### À venir...

- **Mardi 19 mars à 11h**, Journée nationale du souvenir des victimes de la guerre d'Algérie, monument aux morts du parc du Château.
- **Dimanche 28 avril à 11h30**, Souvenir des victimes et héros de la déportation, place Ferlet.

#### ... Et passées

- **Le 1<sup>er</sup> novembre**, dépôt d'une gerbe au monument aux morts du cimetière. |





# Rendez-vous murois

## Agenda

**Lundi 14 janvier**  
**CALM**

**Concours de coinche**  
Salle des Acacias, à 14h

**MOTO CLUB MUROIS**  
**Remise de prix et récompenses**  
Charpenterie, à partir de 10h



**Samedi 26 janvier**  
**AMM - Concert musiques actuelles**  
Charpenterie, à 20h30

**Dimanche 27 janvier**  
**MAIRIE**  
**Fête de la saint Bonnet**  
Messe en l'église de Saint Bonnet de Mure à 10h, suivie d'une dégustation de pâtés à la confiture, à la cure



**Dimanche 27 janvier**  
**VOLLEY BALL MUROIS**  
**Concours de coinche**  
Charpenterie, à partir de 13h30

**Samedi 2 février**  
**NOZ'ART EVENT'S**  
**Fête de la Chandeleur**  
Charpenterie, dès 14h

**Dimanche 3 février**  
**AMICALE DES SAPEURS - POMPIERS**  
**Vente boudins sabodets**  
Charpenterie, en matinée

**Samedi 9 février**  
**MAIRIE**  
**"Nancy Rose" - Spectacle musical**  
Charpenterie, à 20h30 - Tarif : 5 euros.  
Ouverture de la billetterie à Mure Info Citoyen, en Mairie, du 7 janvier au 7 février ou sur place en fonction des places disponibles.  
Contact : 04 78 40 95 55 - mureinfocitoyen@saintbonnetdemure.com



**Dimanche 17 février**  
**ASSOCIATION DE CHASSE**  
**Concours de coinche**  
Charpenterie, à partir de 13h30

**Mercredi 20 février**  
**CALM - Loto**  
Charpenterie, à 14h

**Samedi 2 mars**  
**EAGLES FROM SAINT BONNET**  
**Soirée dansante**  
Charpenterie, à 20h

**Dimanche 3 mars**  
**MAIRIE**  
**Repas des anciens**  
Halle des sports n°1, à 12h

**Mercredi 6 mars**  
**LIGUE AUVERGNE RHÔNE-ALPES HANDISPORT**  
**Rencontre fauteuils électriques**  
Halles des sports n°1 et 2, 8h30 - 16h30

**Vendredi 8 mars**  
**AMM - Concert**  
Église, à 20h30

**Samedi 9 mars**  
**SOU DES ÉCOLES - Bal masqué**  
Charpenterie, à 19h

**Dimanche 10 mars**  
**MAIRIE**  
**Salon du chocolat**  
Charpenterie, de 11h à 18h  
Entrée libre



**Samedi 16 mars**  
**MAIRIE - "Conseil de classe" - Théâtre**  
Halle des sports n°1, à 20h30. Tarif : 5 euros.  
Ouverture de la billetterie à Mure Info Citoyen, en Mairie, du 11 février au 14 mars ou sur place en fonction des places disponibles.  
Contact : 04 78 40 95 55 - mureinfocitoyen@saintbonnetdemure.com

**Mardi 19 mars**  
**MAIRIE**  
**Journée nationale du souvenir des victimes de la guerre d'Algérie**  
Monument aux morts du parc du Château, à 11h

**Samedi 23 mars**  
**MPT - Cabaret**  
Charpenterie

**Dimanche 24 mars**  
**AMM - Concert**  
Charpenterie, à partir de 16h

**Samedi 30 mars**  
**MAGIQ FANTASIA - Gala**  
Charpenterie

**Samedi 6 avril**  
**MAIRIE - SMND**  
**Nettoyage de printemps**  
**Journée de l'environnement.nette**  
Rendez-vous à 9h, salle Ferlet  
Renseignements et inscriptions : 04 78 40 95 55 - mureinfocitoyen@saintbonnetdemure.com



**Samedi 13 avril**  
**MAIRIE**  
**Barbara Furtuna - Voix corses**  
Dans leur musique ou dans leurs textes, empruntés au répertoire classique ou nés de leur création, les 4 artistes font rayonner le chant et la culture corses. Église, à 20h30  
Tarif : 5 euros.  
Ouverture de la billetterie à Mure Info Citoyen, en Mairie, du 11 mars au 11 avril ou sur place en fonction des places disponibles.  
Contact : 04 78 40 95 55 - mureinfocitoyen@saintbonnetdemure.com

